

Communiqué de presse

L'Union Professionnelle Suisse de la Viande s'arme pour faire face à l'avenir

Zurich, le 23 juin 2022 - A l'occasion de la journée de l'Union, l'Assemblée générale de l'Union Professionnelle Suisse de la Viande (UPS) a approuvé les nouveaux statuts de l'Union. Cet acte est une étape importante de la réorganisation de l'Union pour l'avenir. Ivo Bischofberger, ancien conseiller aux Etats, a par ailleurs été unanimement réélu à la présidence de l'UPS.

Le projet stratégique et organisationnel « Avanti » a été lancé en avril 2019 sur mandat du Comité central de l'Union Professionnelle Suisse de la Viande (UPS), son objectif étant d'armer l'Union, en termes de prestations et d'organisation, pour relever les défis de l'avenir. Tous les processus stratégiques majeurs de l'Union seront à l'avenir regroupés sous une direction commune avec les offres de formation, les prestations de conseil, la communication et l'action associative. Tel est le résultat de la phase de projet qui a duré environ trois ans. En contrepartie, l'actuelle coopérative ABZ de Spiez se concentrera sur les prestations hôtelières et de séminaire sous la forme du nouvel Hotel Seaside AG, et la société MT Metzger-Treuhand AG se focalisera sur les prestations fiduciaires classiques. A l'échelon de la « milice », l'assemblée générale doit être fusionnée avec l'assemblée des délégués pour former une nouvelle assemblée des délégués, pour une structure décisionnelle plus légère. La présente proposition d'organisation a été élaborée sur la base de réunions d'information régionales ainsi que d'une réunion commune avec les présidences des associations régionales au cours du 1^{er} trimestre 2021.

En termes de personnel, le projet était placé sous la direction de Bruno de Gennaro, membre du Comité central. Il a dirigé un groupe de pilotage de projet qui a également servi d'interface avec le Comité central. En outre, un soutien externe pragmatique et ciblée doté d'une riche expérience, a été intégré au processus en la personne de Manuel Ruchti. Plusieurs sous-projets ont alors été créés dans les domaines suivants : structure de direction, offre et organisation, services de formation et de conseil, communication, finances et back-office.

Approbation de toutes parts

Il s'agissait en outre de refléter les adaptations de l'organisation de l'UPS et de les consigner sous la forme de nouveaux statuts. Ceux-ci ont été approuvés à la fois par le Comité central le 13 octobre 2021 et par l'Assemblée générale du 1^{er} mai 2022. La journée de l'Union a également été l'occasion d'informer sur les efforts de transformer la coopérative ABZ en société Hotel Seaside AG, détenue à 100% par la fondation Belvédère, et de continuer la société MT Metzger-Treuhand AG comme filiale à 100% de l'UPS dans le secteur fiduciaire classique.

Mise à jour des contrats

Au printemps 2022, tous les contrats de travail des collaborateurs/trices concerné/es par les changements organisationnels ont été examinés. Les contrats de collaboration et de location avec l'Hotel Seaside AG et la société MT Metzger-Treuhand AG, qui loue les locaux pour la Maison du boucher, ont en outre été rédigés. Les conditions préalables à la réorganisation sont donc désormais réunies, de sorte que les travaux de mise en œuvre peuvent être lancés à plein régime. L'objectif est d'assurer la réorganisation ainsi que l'unification des prestations de l'UPSJV à partir du 1^{er} janvier 2023 et cela, sous le toit commun de la Maison du boucher implantée sur le nouveau site de Dübendorf.

Lors de la journée de l'Union Professionnelle Suisse de la Viande UPSJV, l'Assemblée générale a également renouvelé sa pleine confiance à Ivo Bischofberger, Président sortant de l'Union. L'ancien conseiller aux Etats a été reconduit dans ses fonctions à l'unanimité.

Contact presse

Allan da Silva
Responsable de la communication
044 250 70 68
a.dasilva@sff.ch



Ivo Bischofberger, ancien conseiller aux Etats, réélu à l'unanimité Président de l'UPSJV



Manuel Ruchti présente la nouvelle structure organisationnelle de l'UPSVC lors de l'assemblée des délégués 2021.



Bruno de Gennaro explique les nouveaux statuts à l'assemblée des délégués 2021.